



Groupement des associations de Céciliennes



CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les délégués des associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise sont convoqués en assemblée générale le

SAMEDI 17 octobre 2020 à 8h45

Buffet de la Gare

1470 Estavayer-le-Lac

Cette convocation est envoyée par courriel à chaque président d'Association pour info à tous les chœurs et recherche de délégués.

Elle est envoyée, en tant qu'invitation, aux directeurs musicaux et aux membres de la commission Musique+ Liturgie

Le PV de l'assemblée 2019 à Sorens est attaché à ce message.

ORDRE DU JOUR

1. **Accueil** / contrôle des présences / nomination des scrutateurs/ prière
2. **P.V. de l'assemblée** du 16 mars 2019 à Sorens
3. **Rapport du président.**
4. **Rapport de la commission** Musique + Liturgie et du responsable Internet.
5. **Présentation des comptes** / rapport des vérificateurs (Fribourg et Vallée de la Broye) / adoption.
6. **Nomination des vérificateurs 2020 - 2021** : Fribourg et Vallée de la Broye
Présentation d'un suppléant **par l'Association de Notre Dame de l'Evi**
7. **Comité : Démissions et nominations** (3 membres à nommer)
8. **Musique et Liturgie:** Retour sur les Assises par les membres du groupe de pilotage.
9. **SUISA** : rappels et informations
10. **Propositions des associations**
11. **Divers:** (organisateur de l'Assemblée 2021: Association St Henri)

Selon les statuts modifiés lors de l'Assemblée 2018 à Vallon

Art 6 L'Assemblée du GAC est l'organe législatif. Elle est constituée par la réunion des délégués des associations affiliées.

Chaque association est représentée par 3 délégués au moins, dont un membre du comité de cette association.

Droit de vote

Art. 9 Chaque association représentée a droit à une voix.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de prendre ensemble l'apéritif .

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Rueyres-St-Laurent, le 18 février 2019



Groupement des associations de Céciliennes

Hubert Carrel, Président

Message d'accompagnement concernant l'O.J. Assemblée des délégués du GACFB du 14 mars 2020

- Pt. 2** Le PV de l'assemblée du 16 mars 2019 ne sera pas lu. Il vous est envoyé par courriel. Toutefois, si des questions concernant les différents points de ce PV se posent à vous, nous y répondrons volontiers.
- Pt. 4** la parole à un membre de la commission musique+Liturgie et à Erwin Nussbaumer pour le site internet ainsi que le fichier. Si vous avez vécu des changements dans le comité, profitez de cette assemblée pour communiquer les changements par écrit et complets.
- Pt. 6** **L'Association de N-Ddame de l'Evi** voudra bien nous présenter une personne comme suppléant réviseur des comptes. Il n'est pas nécessaire que la personne soit présente pour être nommée, mais elle doit avoir été contactée.
- Pt.7** Il y a cette année deux démissions, et il faudra nommer 3 nouveaux membres. Nous avons bien sûr pris des contacts, mais si vous avez d'autres personnes à proposer, ce sera bien de la faire
- Pt 8** Nous avons participé aux Assises le 15 février. Le groupe de pilotage nous présentera les résultats des discussions et des ateliers. L'assemblée sera peut-être amenée à déterminer des projets. D'autre part, le groupe pilotage nous présentera l'acte 2, soit la messe du 27 septembre.
- Pt. 8** **La question des droits d'auteur** est toujours à rappeler. Annonce des œuvres chantées / Rôle des paroisses / Concerts spéciaux
- Pt 10** **positions des associations.**
- Pt.11** **L'organisation de l'assemblée 2021 : proposition est faite à l'Association St Henri.**
- Divers**

Merci de prouver votre reconnaissance envers le travail des comité et commissions par une présence massive de toutes les associations.

[Statuts art 6-9](#)

Suite à la modification des statuts, il faut un membre du comité de l'association + 2 personnes pour que l'association soit valablement représentée. Ces personnes peuvent très bien être des chanteurs(euses) de quelque chœur que ce soit... il peut même y en avoir plus. Alors, je vous laisse vous organiser. Cette disposition a justement été votée de manière à ce que chacun puisse goûter au ménage du GAC...

Si vous avez des questions concernant cette assemblée, prière de faire un message à hubert.carrel@bluewin.ch ou un téléphone au 026 / 411.18.03